

2	PROFIL
4	MESSAGE DU PRÉSIDENT
5	EPS EN ONTARIO
6	CONCRÉTISATION DE NOS OBJECTIFS
16	APERÇU POUR 2012-2013
18	CONSEIL D'ADMINISTRATION ET OFFICIERS DU CONSEIL
22	NOUS SOMMES LE COQES
23	ÉTATS FINANCIERS



Établi en vertu de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur*, le COQES est un organisme autonome du gouvernement de l'Ontario qui effectue de la recherche fondée sur des faits dans le but d'améliorer de façon continue le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario. Dans le cadre de son mandat, le COQES évalue le système d'enseignement postsecondaire et recommande des politiques au ministre de la Formation et des Collèges et Universités en vue d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la responsabilité redditionnelle des collèges et universités de l'Ontario.

Les étudiants sont-ils satisfaits de leur expérience au sein du système d'éducation postsecondaire? Acquièrent-ils les connaissances et compétences nécessaires pour les préparer sur le plan personnel et professionnel?

Quels sont les obstacles qui empêchent les étudiants d'entreprendre des études postsecondaires, de persévérer dans ces études ou d'obtenir un diplôme? Dans quelle mesure les groupes sous-représentés ont-ils accès à l'éducation postsecondaire et obtiennent-ils des diplômes? Quelles stratégies permettraient d'accroître leur taux de fréquentation?

Quelles sont les caractéristiques d'un système d'éducation postsecondaire souple et efficace? Comment le système et ses établissements peuvent-ils être plus responsables envers le public et le gouvernement relativement à l'utilisation des fonds publics?

EXAMINE LES ENJEUX CLÉS

LE COQES

DOCUMENTE DES SOLUTIONS

Le COQES effectue et commande des études et des évaluations, souvent en partenariat avec des collèges et des universités de l'Ontario, sur des enjeux clés liés à l'accessibilité, à la qualité et à la reddition de comptes. Le COQES produit les rapports En question, des publications qui offrent une synthèse des plus récentes données et études, fournissant ainsi aux décideurs et au public des commentaires et informations critiques sur les nouvelles tendances dans le secteur postsecondaire.

Le COQES évalue le système d'éducation postsecondaire et met les résultats de ces évaluations à la disposition du ministère de la Formation et des Collèges et Universités et du public.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Bienvenu au Rapport annuel 2011-2012 du COQES.

Il s'agissait de ma dernière année à la présidence du COQES après six années stimulantes. Occuper le poste de président de cet important organisme s'est révélé une expérience personnelle très enrichissante et j'aimerais remercier le gouvernement de me l'avoir confié. Je tiens à transmettre mes plus sincères remerciements au premier ministre, dont l'engagement envers l'enseignement supérieur est inébranlable, ainsi qu'aux ministres, députés et membres du personnel du COQES que j'ai eu l'immense privilège de côtoyer au cours des années, car j'ai beaucoup appris dans le cadre de mes fonctions. Et enfin, aux collèges et universités : l'éducation nous transforme et les missions que vous accomplissez ne pourraient pas être plus nobles.

Il y a six ans, un organisme gouvernemental autonome chargé d'améliorer l'accès, la qualité et la responsabilité de l'enseignement supérieur en Ontario a vu le jour. Les premières années ont été marquées par de grands défis. D'une part, l'incertitude des intervenants quant au rôle du COQES et, d'autre part, son autonomie. Comment le COQES pourraitil accomplir son rôle d'organisme gouvernemental autonome financé par les fonds publics et redevable au ministre tout en maintenant son autonomie? Cependant, les défis sont faits pour être relevés et j'ai été témoin de la façon dont le COQES a établi son rôle en tant qu'organisme crédible menant des recherches fondées sur les faits au sein du secteur. Nous avons instauré une culture d'intégrité et comptons de nombreuses réalisations à notre actif.

Depuis sa création, le COQES a réalisé un nombre très impressionnant de recherches. En effet, le Conseil a entrepris 150 projets et publié 78 rapports de recherche, deux abrégés et 14 rapports En question. Le COQES est maintenant perçu comme la source à consulter lorsqu'on souhaite prendre connaissance de recherches indépendantes et crédibles au sujet de l'enseignement supérieur en Ontario. Nous sommes des chefs de file dans la recherche sur les résultats d'apprentissage en

Ontario, nous menons de nombreux projets sur l'enseignement et l'apprentissage dans des collèges et universités de l'Ontario et nous étudions la littératie financière. Je suis fier du travail accompli par cet organisme.

Je ne suis pas le seul à avoir fait mes adieux au COQES cette année. Je souhaite souligner l'apport exceptionnel de deux collègues, Catherine Henderson et David Marshall, dont le mandat au sein du Conseil a pris fin en juin. Ils étaient des membres extraordinaires du conseil et nous les remercions sincèrement de leur dévouement et des services rendus au COQES. J'aimerais aussi reconnaître les nombreuses contributions de Ken Norrie, premier vice-président, Recherche, du COQES, qui a pris sa retraite en décembre. En tant que premier « architecte programmatique » du COQES, Ken a formé une équipe de recherche extrêmement talentueuse; a procédé au lancement d'un plan de recherche rigoureux année après année; a instauré les rapports En question et le Plan d'examen et de recherche annuel du COQES; et a également solidifié le rôle de l'organisme en tant qu'intervenant encourageant les établissements à faire preuve d'innovation. Je le remercie de son dévouement au COQES et à l'amélioration des études postsecondaires en Ontario.

Il s'agit pour moi d'un départ doux-amer. D'une part, le COQES et son personnel exceptionnel ne comptant pas leurs heures pour améliorer l'enseignement postsecondaire me manqueront, mais, d'autre part, je suis reconnaissant que le COQES soit en de si bonnes mains avec Harvey Weingarten à sa direction. Quand une porte se ferme, une fenêtre s'ouvre et il est temps pour moi de tirer ma révérence.

Junk Jacobuce.

Frank lacobucci, c.c., c.r. Président

EPS EN ONTARIO

Accessibilité

Il demeure très prioritaire de donner à tout étudiant qualifié un accès à l'éducation. Les politiques et le financement du gouvernement ont déjà permis de réaliser des gains impressionnants au niveau de l'inscription. En fait, pendant les années du régime McGuinty, l'inscription aux études postsecondaires en Ontario s'est accrue davantage que dans toute autre province au Canada. Toutefois, si nous désirons réaliser l'objectif du gouvernement, à savoir un taux d'accès aux études postsecondaires de 70 %, nous devons reconnaître que l'apprenant du XXIº siècle n'est plus seulement un étudiant dont l'âge varie entre 18 et 24 ans qui passe directement de l'école secondaire au collège ou à l'université. Pour atteindre l'objectif qui consiste à avoir des citoyens éduqués, nous devons mieux répondre aux besoins des étudiants à vie plus âgés, attirer des étudiants qui n'ont pas accès aux études supérieures en nombre suffisant, et favoriser la réussite des étudiants qui décrochent des programmes postsecondaires en nombre beaucoup trop élevé.

Qualité

De nombreuses discussions ont fait en sorte que l'on reconnaît maintenant largement que la qualité de l'expérience éducative dans le système postsecondaire de l'Ontario est en baisse. Cette situation est peut-être largement imputable au succès qu'a connu l'Ontario au niveau de l'augmentation des inscriptions. Néanmoins, la qualité est le critère international à partir duquel les systèmes d'éducation et la valeur des titres des établissements ontariens sont évalués. Nous sommes tenus d'accorder aux étudiants des titres qui sont compris, tant au Canada qu'à l'étranger, comme des titres qui reflètent une éducation de haute qualité et de grande valeur, progressiste et moderne.

Responsabilité

Tous les gouvernements responsabilisent davantage leurs systèmes d'enseignement postsecondaire publics, ce qui reflète un examen plus minutieux de la façon dont ils dépensent les deniers publics. Toutefois, au moment de tenir les établissements responsables, il faut trouver un juste équilibre entre leurs responsabilités et leur autonomie et respecter leur indépendance. Les gouvernements cherchent également à s'assurer que l'argent des contribuables est dépensé de façon rentable et à maximiser la réalisation des objectifs publics.

L'Ontario a été durement frappée par la récession et se trouve confrontée à plusieurs années de compressions budgétaires considérables. La capacité de la province d'atténuer, puis d'éliminer ses déficits prévus nécessitera un changement dans la façon dont le secteur public est géré et doté en ressources. Bref, le gouvernement et les institutions s'attarderont dans l'avenir à la façon de progresser, de faire davantage et de le faire mieux, avec peu ou pas de ressources supplémentaires.

Voice les quatres objectifs du COQES pour l'exercice 2011-2012.

OBJECTIF N.1

Être la source de recherches à jour faisant autorité sur l'accès, la qualité et la responsabilité au sein du système d'enseignement supérieur de l'Ontario.

Au cours de l'exercice 2011-2012, le COQES a entrepris 50 nouveaux projets de recherche et a poursuivi les 20 projets de recherche débutés au cours des exercices précédents. Le COQES a publié 26 études de recherche et six rapports En question. Pour obtenir la liste complète des projets et des recherches publiés, veuillez visiter le site Web à heqco.ca.

Accès

En raison des progrès considérables réalisés dans ce domaine, le plan de recherche du COQES de cette année a mis moins l'accent sur le domaine prioritaire de l'accès que ceux des années précédentes.

Ainsi, nous nous affairons maintenant à mieux comprendre les cheminements moins traditionnels vers les études postsecondaires et à trouver des stratégies efficaces pour accroître la participation des groupes actuellement sous-représentés à l'enseignement postsecondaire.

Traditionnellement, les cheminements d'études postsecondaires découlent de choix simples et linéaires, l'admission au collège ou à l'université immédiatement après le secondaire menant à l'obtention d'un diplôme et à l'entrée sur le marché du travail. Pour certaines personnes, toutefois, le cheminement vers les études postsecondaires (EPS) n'est pas aussi direct. Les élèves qui ont abandonné le secondaire avant l'obtention du diplôme, les personnes qui n'ont pas les compétences de base ou les préalables appropriés, les adultes qui retournent sur les bancs d'école après une

absence ou une période sur le marché du travail, les travailleurs déplacés et les immigrants titulaires de titres de compétences étrangers sont tous des exemples de cas où la seule façon de cheminer dans le système d'éducation postsecondaire ontarien est en empruntant un itinéraire non traditionnel.

Le gouvernement de l'Ontario a récemment fixé comme objectif que 70 % de la population en âge de travailler ait un titre de compétences de niveau postsecondaire. Pour atteindre cet objectif, les collèges et universités de l'Ontario doivent attirer et retenir ces « apprenants non traditionnels ».

C'est la raison pour laquelle le COQES a lancé neuf projets visant à examiner les cheminements non traditionnels vers les EPS en Ontario. Ces projets visent à déterminer le nombre d'élèves qui suivent le ou les cheminements visés, à dresser le profil démographique de ces élèves, à évaluer l'efficacité des programmes et des mesures de soutien en place pour favoriser la réussite, et à examiner les aspirations et les intérêts des étudiantes et étudiants relativement aux études supérieures ou aux divers choix de carrière. L'un des projets servira

à déterminer les facteurs pris en compte par les adultes au moment de décider d'entreprendre des EPS et les soutiens en matière de programmes qui les aideraient à prendre cette décision. Un autre projet portera sur l'efficacité des programmes « à double reconnaissance de crédit » et « L'école au collège » qui reposent sur la sensibilisation, la transition et la rétention des élèves afin de favoriser la persévérance et la réussite scolaires.

Le COQES a publié huit rapports de recherche sur l'accès. Certains traitaient de la littératie financière des étudiantes et étudiants à faible revenu; sur l'écart entre les sexes au chapitre de la fréquentation de l'université; et sur les élèves ayant des besoins particuliers et leurs transitions à l'éducation postsecondaire. Le COQES a également publié quatre rapports En question sur divers enjeux, dont la participation des étudiantes et étudiants à faible revenu et les apprenants adultes dans les établissements postsecondaires.

Qualité

La qualité est au cœur des travaux de recherche menés actuellement par le COQES. Le Conseil réalise notamment une série de projets sur les résultats d'apprentissage (à l'échelle provinciale, nationale et internationale), sur les méthodes d'enseignement efficaces dans les classes nombreuses et les cours assistés par la technologie ainsi que sur le lien entre les études postsecondaires et le marché du travail. Il mène également une évaluation exhaustive des répercussions des investissements provinciaux et fédéraux sur les études universitaires.

Le COQES a lancé une série d'études de recherche dans 25 collèges, universités et organismes de l'Ontario afin d'évaluer les innovations en enseignement et en apprentissage. Au nombre des projets en cours, mentionnons l'évaluation d'un programme pour maîtres auxiliaires à l'intention des

étudiants étrangers de cycle supérieur effectuée à l'Université Western; l'examen approfondi d'un système de saisie des cours dans le contexte des classes nombreuses à l'Université Queen's; et un projet visant à mesurer l'efficacité des programmes de rattrapage linguistique dans les collèges de l'Ontario dirigé par le Collège Mohawk.

Quel genre d'éducation nos établissements doiventils offrir aux étudiants? Quelles compétences doivent-ils enseigner à leurs diplômés pour favoriser leur perfectionnement? Le COQES a en outre entrepris un programme de recherche complet échelonné sur 18 mois qui comprend trois importants projets dans l'optique de définir et d'évaluer les résultats d'apprentissage, en collaboration avec les collèges et universités de l'Ontario de même qu'en partenariat avec divers organismes internationaux.

Créé en Europe afin de promouvoir la mobilité,

- le transfert des crédits et la reconnaissance des diplômes, l'approche Tuning permet d'établir ce que les étudiants devraient savoir et ce qu'ils devraient pouvoir faire au sein d'une discipline. En Ontario, le projet réunit des professeurs d'université de diverses disciplines en groupes sectoriels de sciences sociales, de sciences physiques et de sciences de la vie et de la santé pour déterminer les résultats d'apprentissage aux niveaux du diplôme, du grade et de la maîtrise. Le COQES collabore avec des équipes formées de membres des corps professoraux, d'étudiants des collèges et des universités de l'Ontario et d'employeurs pour déterminer les résultats d'apprentissage et créer des plans de mise en œuvre et d'évaluation. Tous les
- AHELO est un programme créé par l'OCDE pour déterminer si des tests génériques ou des tests propres à une discipline peuvent être utilisés

établissements postsecondaires de l'Ontario

seront tenus au fait des résultats.

dans divers pays afin de mesurer ce que les étudiants en dernière année d'université savent et ce qu'ils peuvent faire. Comme l'Ontario participe à ce projet mondial, le ministère de la Formation, des Collèges et des Universités (MFCU) a demandé au COQES de faire passer les tests pilotes dans les programmes provinciaux délivrant des diplômes en génie civil. Des projets pilotes axés sur le génie civil sont aussi mis sur pied à Abu Dhabi, en Australie, en Colombie, en Égypte, au Japon, au Mexique, en Russie et en République slovaque. Trois rapports présentant les constatations de l'étude seront élaborés : un rapport des établissements, un rapport des administrations et un rapport des organismes internationaux. Ces rapports aideront l'OCDE à déterminer si le programme AHELO est réalisable.

 La Collegiate Learning Assessment et la College Collegiate Learning Assessment sont deux évaluations mises au point par la fondation Lumina et par le Council for Aid to Education dans le but de déterminer la valeur ajoutée des études collégiales ou universitaires. Les outils vérifient les capacités sur les plans de la pensée critique et de la pensée analytique au début et à la fin du programme menant au grade ou au diplôme. Déjà utilisés et fort appréciés aux États-Unis, ces tests font l'objet d'essais pilotes menés par le COQES dans neuf universités et collèges ontariens et dans une gamme de disciplines. Ces projets pilotes serviront à déterminer la validité et l'utilité des tests en vue de les mettre en œuvre dans les années à venir.

Le COQES a publié 16 rapports sur la qualité, y compris un rapport sur le rôle des nouvelles orientations du corps professoral dans l'amélioration de l'efficacité en lien avec l'enseignement aux universités; sur l'enseignement et l'apprentissage dans les classes universitaires nombreuses; et sur le rôle des services aux étudiants dans les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario. Le COQES a également publié deux rapports En question sur les centres d'enseignement et d'apprentissage de l'Ontario et sur la réussite des élèves.

Responsabilité

En raison de la situation économique de la province et des répercussions financières probables sur le secteur de l'enseignement postsecondaire, les enjeux relatifs à la viabilité financière ainsi qu'à la conception et à la responsabilisation du système occupent une place de plus en plus grande au sein de notre programme de recherche. Les projets portent, entre autres, sur le maintien des conseils prodigués au sujet de la différenciation du système, sur l'élaboration d'un tableau d'indicateurs servant à évaluer le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et sur l'évaluation du coût et des répercussions sur la qualité des programmes de transfert des crédits 2+2 du collège à l'université.

Dans ce domaine, le COQES a publié deux rapports de recherche. Le premier porte sur l'évolution du baccalauréat et la situation en Ontario. Le second traite des approches adoptées dans différents pays du monde pour l'éducation au palier secondaire et des leçons possibles que l'Ontario pourrait tirer de leur expérience en vue de changer son propre système.

OBJECTIF N.2

Communiquer les résultats de nos recherches aux établissements d'enseignement supérieur de l'Ontario et aux autres intervenants de façon à encourager la prise de décisions fondées sur des faits qui amélioreront la qualité de l'enseignement supérieur.

Au cours de l'année, le président, M. Weingarten, a participé à plus de 200 réunions avec des intervenants, y compris à des rencontres avec une délégation de recteurs de 17 universités chinoises pour discuter de la gestion (tant administrative que financière) des universités de l'Ontario et du processus décisionnel; avec des spécialistes du programme Tuning pour l'UE pour parler de l'étude de faisabilité Tuning pour le Canada et l'UE; et avec des membres du Singapore Council for Private Education pour discuter des nouveautés au Canada (en particulier en Ontario) en matière de réglementation et d'agrément relativement à l'enseignement postsecondaire.

Pendant l'exercice 2011-2012, le COQES a organisé 10 événements, dont deux conférences internationales d'envergure.

Les 19 et 20 mai, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur a tenu la conférence *Measuring the Value of Postsecondary Education*. Il a invité un groupe d'experts internationaux de l'évaluation de l'apprentissage afin qu'ils partagent leurs compétences avec le secteur de l'éducation postsecondaire en Ontario.

Plus de 160 dirigeants et administrateurs principaux des collèges, universités, associations éducatives, groupes d'étudiants et gouvernement ont assisté à la conférence. Pendant ces deux jours, ils ont entendu parler d'initiatives internationales de

mesure des résultats de l'apprentissage. Parmi eux, le Collegiate Learning Assessment du Council for Aid to Education est une initiative américaine visant à évaluer la qualité de l'éducation au premier cycle en mesurant directement les résultats d'apprentissage des étudiants. L'Union européenne harmonise les programmes et les grades des études supérieures pour définir les résultats d'apprentissage par sujet – ce processus étant appelé « Tuning » (harmonisation).

Pour en apprendre plus, veuillez visiter notre site Web à heqco.ca. Le COQES publiera en outre un compte rendu des délibérations de la conférence à l'automne de 2012. Après la conférence, le Conseil a procédé au lancement de son programme de 18 mois sur les résultats d'apprentissage.

Pendant l'exercice 2011-2012, le COQES a également organisé la conférence intitulée *Peur des finances : Littératie financière et planification des études secondaires*, qui a eu lieu les 3 et 4 novembre. La conférence a permis à des chercheurs de pointe de discuter de leurs travaux liés à la littératie financière en éducation et à des innovateurs de parler de leurs approches pour améliorer la littératie financière.

Plus de 180 représentants de collèges, universités, associations éducatives, groupes d'étudiants et gouvernement ont assisté à la conférence. Les participants ont découvert ce que nous avons



appris, ce que nous apprenons et ce qu'il nous reste à apprendre au sujet de la littératie financière; les enjeux uniques aux jeunes provenant de familles à faible revenu; les interventions qui pourraient accroître la participation des étudiantes et étudiants à faible revenu aux études postsecondaires; les perceptions des étudiants du financement des EPS; etc.

Il est possible de consulter les points saillants de la conférence sur le site Web à l'adresse hegco.ca.

Le Conseil a organisé d'autres activités au cours de l'exercice 2011-2012, dont un atelier sur les projets de recherche sur la science de l'enseignement et de l'apprentissage, qui a eu lieu du 7 au 9 septembre ainsi que les 27 et 30 mars; des réunions du groupe de travail sur les programmes d'apprentissage intégré au travail de septembre à mars; des ateliers destinés au secteur sur le programme Tuning de novembre à avril 2013; un colloque sur les occasions de recherche fondée sur les données du MFCU le 28 novembre et la formation des coordonnateurs des établissements utilisant le programme AHELO le 17 janvier.

Le personnel du COQES a présenté plus de 60 exposés dans le cadre de conférences et d'activités ayant trait à l'éducation au Canada ainsi qu'à l'étranger. Parmi ces exposés :

• Ken Norrie, Huizi Zhao et Chris Conway. *Using NSSE Data to Examine Learning Outcomes in*

- *Economics.* Exposé présenté à la conférence de 2011 de l'Association canadienne d'économique à Ottawa, juin 2011.
- Susan Bloch-Nevitte. Hard to Succeed Without Soft Skills. Exposé interactif sur les compétences en communication des cadres supérieurs présenté au YWCA de Toronto, 7 juin 2011.
- Wiggers, R. et Arnold, C. Training New University Faculty: Recent Trends at Canadian Universities. 15° conférence biennale de l'International Study Association on Teachers and Teaching (ISATT), Université de Minho, Braga, Portugal, 2011.
- Ursula McCloy. College Student Mobility Recent Research Findings and Implications. Exposé par un groupe de spécialistes à la conférence du Conseil du consortium des collèges et universités ayant pour thème « Student Pathways in Higher Education », les 26 et 27 janvier 2012, Toronto.

OBJECTIF N.3

Communiquer aux membres du public intéressés les progrès réalisés par l'Ontario pour réaliser sa vision d'être un chef de file à l'échelle mondiale au chapitre de l'enseignement supérieur.

Le COQES double le nombre d'abonnés à sa liste de diffusion

L'un des objectifs de l'équipe des Communications, dirigée par Susan Bloch-Nevitte, consistait à faire passer sa liste de diffusion d'un peu plus de 700 abonnés en avril 2011 à 1 400 abonnés d'ici mars 2012. Le COQES a dépassé son objectif puisque sa liste de diffusion compte maintenant près de 1 500 abonnés et que de nouveaux s'y ajoutent chaque jour.

Le COQES publie son premier Rapport communautaire

Dans le cadre de son mandat, le COQES évalue le secteur postsecondaire et présente des recommandations stratégiques au ministre de la Formation et des Collèges et Universités en vue d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la responsabilité redditionnelle des collèges et universités de l'Ontario.

Le premier Rapport communautaire du COQES a été publié dans un cahier spécial de quatre pages dans le Toronto Star et une version plus détaillée du rapport a été affichée sur le site Web. Le rapport présente un aperçu des recherches menées par le COQES et des questions et réponses mettant en vedette des élèves de niveau secondaire et des étudiantes et étudiants de niveau collégial ainsi que des parents. Nous voulions rendre ce rapport (et souvent des recherches complexes) plus accessibles aux Ontariens et aux Ontariennes en demandant à de véritables personnes de poser de vraies questions sur l'enseignement supérieur :

- Est-ce que je pourrai aller au collège ou à l'université?
- 2. Est-ce que je vais obtenir mon diplôme avec les compétences dont j'ai besoin pour réussir sur les plans personnel et professionnel?
- 3. À quoi l'enseignement postsecondaire ressemblera-t-il au moment où mes enfants entreront au collège ou à l'université?

La version intégrale du rapport peut être consultée sur notre site Web, à l'adresse heqco.ca. Le rapport de l'an prochain consistera en un tableau d'indicateurs de rendement qui servira à évaluer le secteur postsecondaire en Ontario.

Le COQES lance son site Web amélioré

Au début de 2011, le Conseil a également commencé à modifier la structure de son site Web afin de le rendre plus fonctionnel. Le nouveau site a été lancé en avril 2011. Il comprend des liens aux réseaux sociaux, comme Twitter, Facebook et YouTube; des pages consacrées au blogue, aux nouvelles et aux activités de la collectivité; des entrevues vidéo en ligne avec des chercheurs, des auteurs, des étudiantes et étudiants et des représentants du secteur de l'éducation postsecondaire. Le site Web a fait peau neuve pour bien représenter la nouvelle image du Conseil en tant que l'organisme à consulter par les médias, les responsables de l'élaboration de politiques gouvernementales et le grand public pour prendre connaissance de recherches sur les grands enjeux touchant les EPS.



Au cours de la dernière année, le nombre de reportages dans les médias, de visiteurs du site Web et d'abonnés à la liste d'envoi électronique du Conseil a augmenté. Cette hausse s'explique principalement par les réactions immédiates du COQES aux sujets de l'heure et par sa diffusion des résultats d'apprentissage portant sur ces sujets; du travail proactif accompli en collaboration avec le secteur de l'éducation postsecondaire; ainsi que l'utilisation d'un langage clair et des réseaux sociaux.

OBJECTIF N.4

Assurer une bonne gouvernance et gérer efficacement les ressources financières, humaines et en information du Conseil.

Le COQES commande un examen externe de ses activités

En 2011-12, nous avons demandé à un expert externe d'examiner le COQES. Nous avons sélectionné à cette fin Lorne Whitehead, un expert reconnu à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche sur l'enseignement supérieur qui se penche tout particulièrement sur les questions entourant les techniques d'enseignement et d'apprentissage innovatrices et efficaces et plus généralement sur les aspects touchant la qualité des études postsecondaires. M. Whitehead a occupé les postes de vice-recteur et de vice-président à l'enseignement à l'Université de la Colombie-Britannique, où il est actuellement directeur de l'innovation en éducation, en plus d'être un chercheur invité par la Fondation Carnegie pour l'avancement de l'enseignement.

Nous avons demandé à M. Whitehead de répondre à quatre questions :

- 1. À la lumière du mandat du COQES tel qu'énoncé dans la *Loi sur le COQES*, comment évalueriez-vous (i) l'étendue et la qualité de la recherche et des publications produites par le COQES et (ii) la diffusion des travaux de recherche et des travaux liés aux politiques?
- Dans l'ensemble, dans quelle mesure le COQES a-t-il réussi à remplir son mandat vis-à-vis du gouvernement et du public tel qu'énoncé dans la Loi sur le COQES?
- Comment évalueriez-vous les projets futurs du COQES tels que décrits dans son Plan de recherche et de communications de 2011-2012?

4. Y a-t-il de futures possibilités ou défis stratégiques pour le COQES compte tenu de l'évolution du secteur postsecondaire en Ontario et à l'échelle nationale et internationale et que devrait faire le COQES pour exploiter ses possibilités et relever ces défis?

Nous étions ravis par les résultats de l'examen effectué par M. Whitehead. Alors qu'il ne nous pas épargnés et a formulé quelques critiques justifiés et a recommandé des améliorations à apporter, globalement, l'examen était assez élogieux et flatteur au sujet des travaux menés par le COQES à ce jour. En effet, M. Whitehead note que « la qualité de la recherche... et sa communication sont superbes ». Se fondant sur les consultations qu'il a menées, il a aussi conclu que le COQES « a un rendement qui le place dans la catégorie supérieure de l'excellence internationale », « est admiré et jouit d'une grande confiance », est « ...perçu comme la source à consulter lorsqu'on souhaite obtenir de l'information indépendante et crédible au sujet de l'enseignement supérieur en Ontario » et « est d'une grande utilité pour le ministère ». Je vous invite à lire l'examen complet de M. Whitehead à hegco.ca.

Le COQES met à jour son processus d'établissement de contrats de recherche

Le COQES a mis à jour son processus afin de le rendre plus simple et uniforme. De nouveaux gabarits pour les instructions, les formulaires de réponse, les rapports provisoires et les factures ont été créés; et le libellé des contrats ainsi que le calendrier ont été passés en revue. Grâce à ces changements, il

est plus facile pour les soumissionnaires de donner suite aux déclarations d'intérêts et aux demandes de propositions et pour le personnel d'évaluer les soumissions et de préparer les contrats. En 2012-13, le COQES apportera d'autres améliorations au processus en mettant en place un logiciel de gestion des relations avec la clientèle (GRC) pour organiser, automatiser et synchroniser ses activités de recherche, de communication et d'administration.

De plus, le COQES a créé un Fonds d'encouragement à la recherche et à l'innovation dans le cadre duquel il invite les organismes et les particuliers à proposer des idées de projets intéressants en vue d'obtenir du financement. Afin qu'ils soient évalués en vue d'un financement, les projets proposés doivent s'inscrire dans au moins une des trois sphères d'activité obligatoires du COQES.

Le COQES forme une équipe de consultation sur la recherche

Pour améliorer davantage la qualité de nos projets de recherche, nous avons formé une équipe de consultation sur la recherche composée de quatre chercheurs et enseignants chevronnés pour aider nos entrepreneurs à concevoir et à analyser leurs interventions et expériences en enseignement.

Le COQES réduit son personnel et fait économiser les contribuables

Ken Norrie, vice-président à la recherche du COQES, a pris sa retraite en décembre 2011 comme il était prévu. Après avoir cherché longuement son remplaçant et avoir consulté le conseil d'administration, nous avons plutôt décidé de repenser notre structure organisationnelle, de répartir différemment la charge de travail et d'utiliser efficacement les technologies pour réaliser des gains d'efficience. À cette fin, nous avons examiné en profondeur les activités en cours et prévues du COQES. Notre examen a donné lieu à la cessation

d'emploi d'un autre membre du personnel qui se chargeait de la préparation des demandes de propositions et à l'affectation de certaines responsabilités et fonctions supplémentaires aux trois directeurs de la recherche et à d'autres membres du personnel.

Voici le résultat net découlant de ces modifications :

- Les rôles et responsabilités du personnel du COQES sont plus précis.
- 2. Les membres du personnel du COQES ressentent une plus grande satisfaction au travail en raison du perfectionnement professionnel offert et des rôles plus valorisants et de premier rang qu'ils jouent maintenant.
- 3. Nos activités sont beaucoup plus efficaces et nous fournissons des services améliorés aux entrepreneurs et au gouvernement.
- Nous prévoyons réaliser des économies salariales annuelles d'environ 12 % en 2012-2013 par rapport à notre façon de procéder actuelle.

En résumé, nous avons réussi à prendre des mesures pour réduire considérablement les coûts tout en améliorant nos services de première ligne. Les salaires de 2011-2012 étaient fondés sur les restrictions salariales énoncées dans le projet de loi 16; les salaires n'ont pas augmenté, mais des primes au rendement ponctuelles ont été accordées à des membres du personnel uniquement après qu'un examen rigoureux du rendement soit effectué. Le COQES a en outre mis à jour son processus de gestion du rendement.

APERÇU POUR 2012/2013

Le COQES poursuivra ses projets de recherche déjà entrepris dans les domaines de l'accès, de la qualité et de la responsabilité.

Voici d'autres projets qui seront menés sur l'accès :

- Une évaluation du caractère adéquat et de l'efficacité des voies non traditionnelles menant aux études postsecondaires.
- Une analyse de la façon d'améliorer le taux élevé de décrochage des étudiants dans les programmes d'apprentissage.

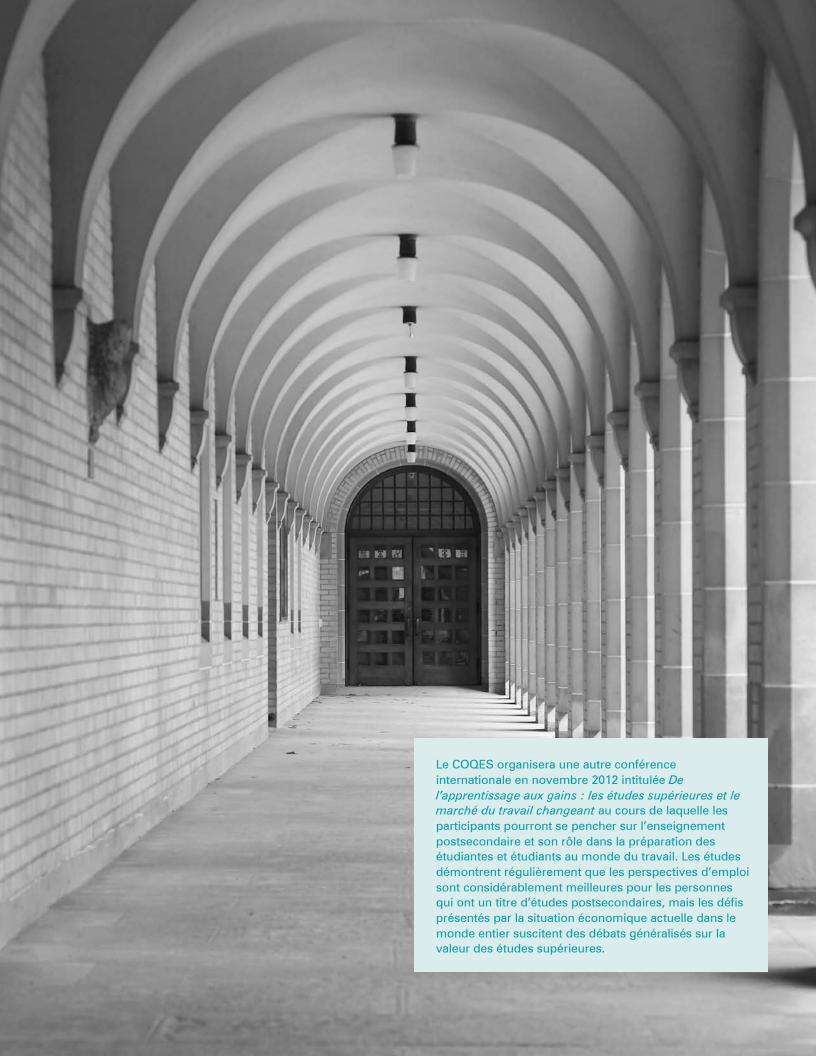
Voici d'autres projets qui seront menés sur la qualité :

- La publication d'une monographie intitulée Measuring the Value of a Postsecondary Education basée sur la conférence internationale de 2011, qui a regroupé certains des principaux experts en matière de résultats d'apprentissage du monde entier.
- De concert avec le Service de l'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario et le Conseil des universités de l'Ontario, la tenue d'un atelier en avril 2012 sur les méthodes d'évaluation permettant de mesurer les résultats d'apprentissage.
- La publication d'une évaluation complète de l'incidence de l'investissement de l'Ontario dans l'augmentation du nombre d'étudiants des deuxième et troisième cycles diplômés, en particulier un examen des expériences, des voies empruntées et des résultats sur le marché du travail du nombre croissant de candidats et candidates au doctorat dans les universités de l'Ontario.
- Une recherche sur le rapport entre les taux d'alphabétisation et les évaluations dans les écoles secondaires et les établissements

- postsecondaires de l'Ontario, et l'importance de l'alphabétisation comme « compétence essentielle » dans le marché du travail du XXIº siècle.
- Une série complète d'études sur les résultats obtenus sur le marché du travail par des étudiants diplômés d'établissements postsecondaires de l'Ontario fondées sur l'Enquête nationale auprès des diplômés.

Voici d'autres projets qui seront menés sur la responsabilité :

- La création d'un tableau de rendement pour surveiller le rendement du secteur postsecondaire en Ontario.
- Un examen de la façon de mettre en œuvre un modèle de financement efficace et utile fondé sur des mandats institutionnels négociés.
- Le maintien des conseils donnés au gouvernement sur les meilleures pratiques internationales de transformation des systèmes publics d'enseignement supérieur au meilleur coût, avec applicabilité de ces pratiques à l'Ontario.
- Une évaluation du coût et des répercussions sur la qualité des politiques de transfert 2+2 (crédits de transfert du collège à l'université) et, en général, des répercussions et des résultats d'une participation accrue des collèges à l'attribution de grades.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET AGENTS DU CONSEIL

Le conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur amène une grande diversité de perspectives au Conseil. Ses membres viennent des milieux des affaires, de l'enseignement postsecondaire et des services publics et se fondent sur leurs antécédents pour guider et soutenir les initiatives du Conseil.

Le conseil d'administration est chargé d'établir une orientation stratégique pour le Conseil et de s'assurer que ses activités restent conformes à son mandat.

Le conseil d'administration du COQES s'est réuni six fois en 2011-2012 : le 17 mai, le 18 octobre, deux fois le 12 janvier, le 27 février et le 28 mars.

Toutes les nominations au conseil sont faites par le lieutenant-gouverneur en conseil.



L'honorable Frank Iacobucci, c.c., c.r. PRÉSIDENT

Mandat : du 12 mai 2006 au 11 mai 2009 Reconduit : du 12 mai 2009 au 11 mai 2012

L'honorable Frank lacobucci a eu une brillante carrière dans le secteur privé du droit, le monde universitaire, le service public et la magistrature. Il a obtenu son B.SC.C. et son LL.B. de l'université de la Colombie-Britannique. Il a ensuite reçu sa LL.M. et son diplôme de droit international de l'université de Cambridge. En 1967, il est entré à la faculté de droit de l'université de Toronto, où il a enseigné jusqu'en 1985. Il a également été vice-président des affaires internes de l'université de Toronto de 1975 à 1979 et doyen de la faculté de droit de 1979 à 1983. De 1983 à 1985, il a été vice-président et vice-recteur principal de l'université. En 1985, M. lacobucci a été nommé sous-ministre adjoint de la Justice et procureur général adjoint du Canada. Il a été nommé juge en chef à la Cour fédérale du Canada en 1988 et juge à la Cour suprême du Canada en 1991.

Il a pris sa retraite de la Cour suprême du Canada en juin 2004 et a été président par intérim de l'université de Toronto de septembre 2004 à juin 2005. Le 1er juillet 2005, il est entré au service de Torys LLP comme avocat et a été nommé président du conseil d'administration de la société Torstar. Il est actuellement conseiller en déontologie pour l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et membre du conseil d'administration de Tim Hortons Inc. Il est en outre membre de la Commission du droit de l'Ontario. Il est compagnon de l'Ordre du Canada.



Norie Campbell
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Mandat: du 5 oct 2006 au 4 oct 2009 Reconduit: du 5 oct 2009 au 4 oct 2012

Norie Campbell est vice-présidente à la direction et chef du contentieux du Groupe Banque TD. De décembre 2006 à novembre 2011, elle occupait le poste de première vice-présidente et d'avocate générale adjointe. De juin 2004 à janvier 2006, elle exerçait les fonctions de vice-présidente et d'adjointe spéciale au chef de la direction. Mme Campbell a obtenu son LL.B. (1995) et son LL.M. (Services bancaires et financiers, 2003) de l'école de droit Osgoode Hall.

Avant de se joindre aux Services juridiques du Groupe Banque TD en décembre 2000, Mme Campbell a pratiqué le droit au cabinet McCarthy Tétrault LLP au sein de leur groupe d'avocats en droit des affaires. Mme Campbell siège au conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur et de l'organisme St. Christopher House Community Endowment.



Gisèle Chrétien MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat: du 6 sept 2006 au 5 sept 2009 Reconduit: du 6 sept 2009 au 5 sept 2012



Navin Dave
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Mandat: du 20 sept 2006 au 19 sept 2009 Reconduit: du 20 sept 2009 au 19 sept 2012



Catherine Henderson MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 13 juin 2007 au 12 juin 2008 Reconduit :

du 11 juin 2008 au 10 juin 2011

Gisèle Chrétien a été présidente du Collège Boréal de Sudbury de 1998 à 2006. Auparavant, elle était vice-présidente des programmes et du soutien scolaire au Collège Boréal, ainsi que doyenne des services communautaires et de santé et directrice des services de santé.

À l'heure actuelle, Mme Chrétien est présidente du conseil d'administration de l'Hôpital régional de Sudbury et présidente du conseil d'administration de TFO.

Elle est titulaire d'un diplôme en sciences infirmières du collège Cambrian, d'un B.Sc. Inf. de l'Université Laurentienne et d'une M.Ed. de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'université de Toronto.

Navin Dave est associé directeur de l'optimisation des ressources mondiales chez KPMG.

De 1984 à 1988, il a été associé responsable de la division des conseillers en gestion du bureau de Calgary. En 1994, il est allé travailler à New Delhi en Inde, à titre d'associé directeur de KPMG Inde. À son retour au Canada, il a été nommé associé directeur du bureau de Calgary et de l'Ouest du Canada.

M. Dave détient un B.Sc. en génie mécanique de l'université de Londres et une M.Sc. en génie de la production de l'université de Birmingham. Il est fellow de l'Institut des comptables agréés et consultant agréé en gestion. Conseillère en gestion, Catherine Henderson a déjà été rectrice de l'École d'art et de design de l'Ontario, rectrice du Collège Centennial et vice-rectrice à l'enseignement du Collège Sheridan. Durant sa brillante carrière, elle a aussi occupé divers postes d'enseignement dans d'autres grands établissements d'enseignement de l'Ontario.

Mme Henderson, Ph.D., est un membre actif de sa collectivité et fait partie du conseil d'administration de la Société canadienne de la sclérose en plaques et du comité directeur de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Elle possède un doctorat en éducation de l'Université de Toronto, une maîtrise en éducation de l'Université Brock, un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto et un diplôme du Collège Sheridan.



Michael Hill MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat : du 11 juin 2011 au 10 juin 2014

Michael Hill a été nommé au conseil d'administration du COQES en juin 2011 pour un mandat de trois ans. Il occupe le poste de premier président émérite du Collège Northern des arts appliqués et de la technologie et vétéran qui œuvre depuis 30 ans dans le système canadien des collèges communautaires. Il a fait fonction de président du Collège Northern dans le nord-est de l'Ontario de 1999 à 2009. Auparavant, il était président du Northwest Community College situé en Colombie-Britannique. Il a obtenu son grade de premier cycle en psychologie de l'Université de Victoria et sa maîtrise en psychologie de l'Université du Manitoba. Il fait actuellement un doctorat en éducation à l'Université d'Uppsala, en Suède, où il se spécialise dans la structure et l'organisation des possibilités d'apprentissage dans les régions éloignées et en développement.

Ayant consacré sa carrière à l'éducation postsecondaire, M. Hill a pris part au lobby à succès qui s'était donné comme objectif le lancement d'une nouvelle université dans le nord de la Colombie-Britannique. En 1991, il était en détachement à la nouvelle Université du nord de la Colombie-Britannique pour élaborer un modèle de travail applicable au caractère régional de l'université. Il a pris part à un groupe de travail international au service du

projet universitaire Omega, en Suède, de 1992 à 1995. En 1995, il a été détaché par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour faire fonction de premier président et chef de la direction par intérim de l'Université Royal Roads. Il a également été conseiller des projets de la University of the Highlands and Island à Inverness, en Écosse, pendant qu'il était en congé sabbatique en 1997-1998. En 2001, il a été nommé au groupe de travail sur les collèges ruraux et éloignés de l'Association des collèges communautaires du Canada. Il avait la responsabilité d'améliorer l'accessibilité à l'éducation et à la formation postsecondaire dans les régions rurales et éloignées du Canada afin d'assurer un développement social et économique continus.



David Marshall MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat : du 13 juin 2007 au 12 juin 2008 Reconduit : du 11 juin 2008 au 10 juin 2011

David Marshall est recteur du Collège Mount Royal depuis 2003. Avant de travailler à ce collège, Dr. Marshall a fait une longue carrière en éducation. Il a notamment été enseignant, professeur et doyen. Avant d'occuper le poste actuel, il a été recteur de l'Université Nipissing, où il a dirigé pendant 13 ans le processus de transition vers une université indépendante. David Marshall, Ph.D., aide actuellement le Collège Mount Royal à effectuer une transition semblable.

Il est un chef de file du secteur de l'enseignement postsecondaire et a publié des ouvrages sur la gestion de l'enseignement supérieur et les études universitaires de premier cycle. Il fait partie des dirigeants de plusieurs organismes internationaux d'enseignement supérieur.

David Marshall possède un baccalauréat ès sciences de l'Université Western Ontario, un diplôme en éducation de l'Université de Lakehead, ainsi qu'une maîtrise en éducation et un doctorat en administration scolaire de l'Université d'Alberta.



Deborah Newman
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(sans droit de vote)

Mandat : du 25 fév 2009 au 24 fév 2012

En décembre 2008, Deborah Newman a été nommée sous-ministre de la Formation et des Collèges et Universités.

Avant cette nomination, elle a été pendant trois ans sous-ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels. Dans ce rôle, Mme Newman était responsable des services policiers et correctionnels et de la sécurité publique, notamment la Police provinciale de l'Ontario, de la supervision des services policiers municipaux, du Centre des sciences judiciaires, du Bureau du coroner en chef, du Bureau du commissaire des incendies et de la Gestion des situations d'urgence.

Avant de se joindre à la fonction publique de l'Ontario en 1987, Mme Newman a exercé divers rôles de haute direction au sein des services correctionnels de l'Alberta.

Deborah Newman est titulaire d'un baccalauréat en psychologie et d'une maîtrise en criminologie de l'Université d'Ottawa et diplômée du programme des cadres de direction du secteur public de l'Université Queen's.

AGENTS DU COUNCIL

Harvey Weingarten PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Du 1er juillet 2010 à maintenant

Ken Norrie

VICE PRÉSIDENT DE LA RECHERCHE

Du 8 février 2007 au 31 décembre 2011

PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE

Du 1er avril 2010 au 30 juin 2010

Diana Macri

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Du 1er décembre 2009 à maintenant

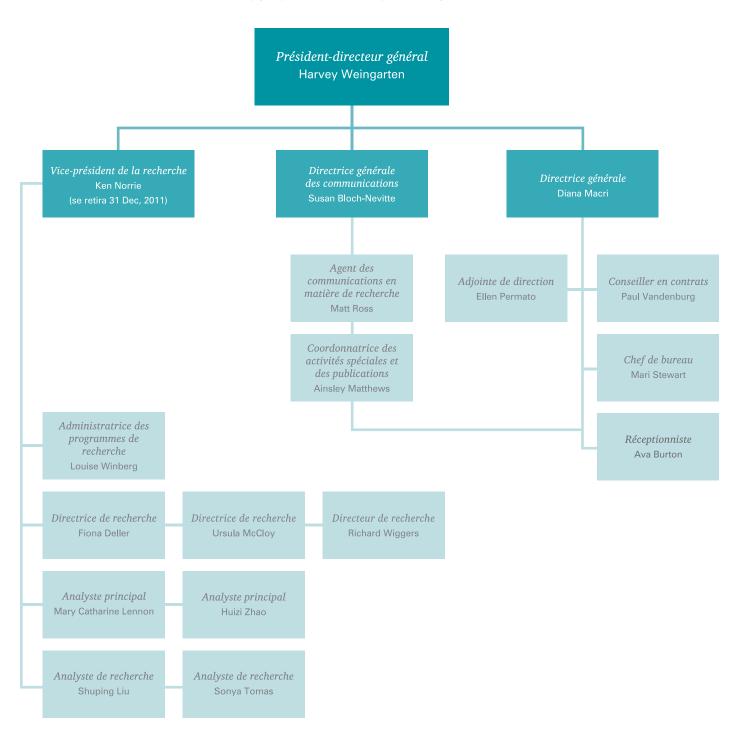
Susan Bloch-Nevitte

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS

Du 7 septembre 2010 à maintenant

NOUS SOMMES LE COQES

CONSEIL D'AMINISTRATION



Deloitte.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

DELOITTE & TOUCHE S.R.L. 5140, RUE YONGE BUREAU 1700 TORONTO (ON) M2N 6L7 CANADA

TÉL: 416-601-6150 TÉLÉC: 416-601-6151 WWW.DELOITTE.CA

Au conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur au 31 mars 2012, ainsi que de ses résultats d'exploitation, des variations de sa dette nette, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

Delaitte & Touche, s.r.l.

Comptables agréés Experts-comptables autorisés Le 4 juillet 2012

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Bilan Au 31 mars 2012

	2012	2011
Actifs financiers		
Trésorerie	1 674 812 \$	1 434 592 \$
TVH à recevoir	45 021 \$	28 869 \$
Débiteurs (note 3)	20 057 \$	-
Intérêts à recevoir	1 558 \$	757 \$
	1 741 448 \$	1 464 218 \$
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	1 292 512 \$	1 256 224 \$
Produits reportés (note 4)	38 700 \$	_
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (note 5)	433 088 \$	187 160 \$
Avantages incitatifs relatifs à un bail	3 215 \$	41 800 \$
Apports en capital reportés (note 6)	125 511 \$	339 096 \$
	1 893 026 \$	1 824 280 \$
Dette nette	(151 578 \$)	(360 062 \$)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 7)	125 511 \$	339 096 \$
Charges payées d'avance	26 067 \$	20 966 \$
	151 578 \$	360 062 \$
Surplus cumulé	_	-

Approuvé par le conseil d'administration

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2012

	Chiffres du budget	2012 Montants réels	2011 Montants réels (note 12)
Produits			
Financement provincial	5 000 000 \$	4 748 364 \$	4,648 185 \$
Amortissement des apports en capital reportés (note 6)	220 100 \$	220 067 \$	158 580 \$
Intérêts créditeurs	9 600 \$	11 682 \$	7 850 \$
	5 229 700 \$	4 980 113 \$	4 814 615 \$
Charges (Note 8)			
Gouvernance	631 900 \$	617 418 \$	725 186 \$
Recherche	4 421 700 \$	4 210 756 \$	3 927 099 \$
Administration	176 100 \$	151 939 \$	162 330 \$
	5 229 700 \$	4 980 113 \$	4 814 615 \$
Surplus de l'exercice et surplus cumulé à la fin de l'exercice	-	-	-

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

État de la variation de la dette nette Pour l'exercice clos le 31 mars 2012

	Budget	2012	2011
Dette nette au début de l'exercice	360 062 \$	360 062\$	345 449\$
Surplus de l'exercice	_	_	_
Acquisition d'immobilisations corporelles	_	6 482 \$	164 768 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(220 100 \$)	(220 067 \$)	(158 580 \$)
Autres ajustements – charges payées d'avance	_	5 101 \$	8 425 \$
Dette nette à la fin de l'exercice	139 962 \$	151 578 \$	360 062 \$

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

État des flux de trésorerie Pour l'exercice clos le 31 mars 2012

	2012	2011
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	_	_
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports en capital reportés	(220 067 \$)	(158 580 \$)
Amortissement des immobilisations corporelles	220 067 \$	158 580 \$
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(38 585 \$)	(38 585 \$)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
TVH à recevoir	(16 152 \$)	(28 869 \$)
Intérêts à recevoir	(801 \$)	(582 \$)
Débiteurs	(20 057 \$)	_
Charges payées d'avance	(5 101 \$)	(8 425 \$)
Créditeurs et charges à payer	36 288 \$	571 085 \$
Produits reportés	38 700 \$	_
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités	245 928 \$	187 047 \$
	240 220 \$	681 670 \$
Opération d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 482 \$)	(164 768 \$)
Opération de financement		
Apports aux immobilisations corporelles	6 482 \$	164 768 \$
Augmentation de la trésorerie	240 220 \$	681 670 \$
Trésorerie au début de l'exercice	1 434 592 \$	752 922 \$
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 674 812 \$	1 434 592 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

1. L'organisme

Création et statut

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (le « Conseil ») a été établi en vertu de la Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (la « Loi »). Le Conseil est un organisme de la Couronne lié au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le « MFCU ») et il est considéré comme un organisme des Services opérationnels.

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur est une personne morale sans capital-actions et il n'est pas assujetti à la *Loi sur les personnes morales* ni à la *Loi sur les renseignements exigés des personnes morales*. Le Conseil est assujetti au paragraphe 134(1), à l'article 132 et à l'article 136 de la Loi sur les sociétés par actions. En tant qu'organisme de la Couronne, le Conseil n'est pas assujetti aux impôts sur les bénéfices.

Le Conseil est un organisme de la Couronne et n'exerce ses pouvoirs qu'à ce titre. Les limites de la capacité du Conseil à entreprendre certaines activités sont présentées à la fois dans la Loi et dans le protocole d'entente entre le Conseil et le MFCU daté du 6 décembre 2006.

Activités du Conseil

L'objectif du Conseil consiste à aider le ministre de la Formation et des Collèges et Universités à améliorer tous les aspects du secteur de l'éducation postsecondaire, notamment la qualité de l'éducation fournie dans le secteur, l'accessibilité à l'éducation postsecondaire et la responsabilité des établissements d'enseignement postsecondaire.

Le Conseil est administré par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par décret.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur constituent des déclarations de la direction et sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Les méthodes comptables suivies par le Conseil sont les suivantes :

Comptabilité d'exercice

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice. En vertu de la comptabilité d'exercice, les produits sont constatés dans la période au cours de laquelle les opérations dont ils découlent sont réalisées ou les faits dont ils découlent se produisent; les charges sont constatées lorsque les biens sont acquis ou les services rendus et qu'une responsabilité légale est engagée ou que des transferts sont exigibles.

Paiements de transfert gouvernementaux

Le Conseil est financé uniquement par la province d'Ontario conformément aux ententes relatives au budget établies par le MFCU. Les présents états financiers reflètent les ententes de financement conclues qui ont été approuvées par le MFCU. Les paiements de transfert reçus du MFCU sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le paiement est autorisé et les faits donnant lieu au transfert se produisent, les critères de rendement sont remplis et des estimations raisonnables du montant peuvent être faites.

Apports reportés

Certains montants, y compris les paiements de transfert du MFCU, sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et peuvent être affectés uniquement à l'exécution de certains programmes ou de travaux précis. Le financement n'est constaté à titre de produits que dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les services sont fournis.

Tout montant reçu qui est affecté au financement des acquisitions d'immobilisations corporelles est présenté dans les apports en capital reportés et est constaté sur la durée de vie utile de l'actif, laquelletient compte de la prestation des services connexes. Les apports en capital reportés sont amortis dans les produits conformément à la politique d'amortissement appliquée à l'immobilisation comptabilisée connexe.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. Le coût de l'apport en immobilisations corporelles est comptabilisé à la juste valeur estimative à la date de l'apport. Lorsque la juste valeur ne peut être estimée, l'immobilisation corporelle est constatée à une valeur symbolique.

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés. Les améliorations qui augmentent ou prolongent de manière importante la durée de vie utile ou la capacité d'une immobilisation corporelle sont capitalisées. Les frais liés aux logiciels sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique 3 ans
Mobilier et équipement 5 ans
Améliorations locatives Durée du bail

Les dépenses en immobilisations corporelles qui sont inférieures à 1 000 \$ sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Utilisations d'estimations

Lors de la préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces montants. Les estimations concernent principalement les charges à payer relativement aux contrats de recherche et l'amortissement des immobilisations corporelles ainsi que l'amortissement connexe des apports en capital qui sont basés sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles.

3. Débiteurs

Les débiteurs comprennent un montant de 20 000 \$ à recevoir du ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

4. Produits reportés

Les produits reportés comprennent les fonds perçus d'avance pour le symposium d'avril 2012.

5. Montants à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Conformément au protocole d'entente entre le Conseil et le MFCU, l'excédent du financement reçu sur les dépenses pourrait être remboursable et il serait alors comptabilisé à titre de montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

6. Apports en capital reportés

Au cours de l'exercice, le Conseil a utilisé 6 482 \$ du financement versé par le MFCU (164 768 \$ en 2011) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds du MFCU utilisés pour acquérir ces immobilisations ont été inclus dans les apports en capital reportés et seront amortis dans les produits de la même façon que les immobilisations acquises.

6. Apports en capital reportés (suite)

	2012	2011
Solde au début de l'exercice	339 096 \$	332 908 \$
Apports reçus	6 482 \$	164 768 \$
Moins les montants amortis dans les produits	220 067 \$	158 580 \$
Solde à la fin de l'exercice	125 511 \$	339 096 \$

7. Immobilisations corporelles

				2012	2011
	Matériel informatique	Améliorations locatives	Mobilier et équipement	Total	Total
Coût					
Solde d'ouverture	139 125 \$	740 405 \$	81 761 \$	961 291 \$	796 523 \$
Ajouts	6 482 \$	_	_	6 482 \$	164 768 \$
Cessions	_	_	_	_	_
Solde de clôture	145 607 \$	740 405 \$	81 761 \$	967 773 \$	961 291 \$
Amortissement cumulé					
Solde d'ouverture	53 958 \$	550 581 \$	17 656 \$	622 195 \$	463 615 \$
Amortissement pour l'exercice en cours	29 616 \$	174 099 \$	16 352 \$	220 067 \$	158 580 \$
Rajustements	_	_	_	_	_
Solde de clôture	83 574 \$	724 680 \$	34 008 \$	842 262 \$	622 195 \$
Valeur comptable nette	62 033 \$	15 72 5 \$	47 753 \$	125 511 \$	339 096 \$

8. Répartition des charges

				2012	2011
	Gouvernance	Recherche	Administration	Total	Total
Salaires et avantages sociaux	485 445 \$	1 585 999 \$	116 743 \$	2 188 187 \$	2 110 143 \$
Activités de recherche	_	2 018 139 \$	_	2 018 139 \$	1 930 717 \$
Contrats de consultation	659 \$	6 022 \$	_	6 681 \$	32 508 \$
Autres charges de fonctionnement	131 314 \$	600 596 \$	35 196 \$	767 106 \$	741 247 \$
	617 418 \$	4 210 756 \$	151 939 \$	4 980 113 \$	4 814 615 \$

9. Conventions de prestations de retraite

Le Conseil verse des cotisations pour le compte de son personnel au Régime de retraite des fonctionnaires (le « RRF ») administré par la Commission du régime de retraite de l'Ontario (la « CRRO »), lequel constitue un régime interentreprises. Le régime est un régime à prestations déterminées qui précise le montant des prestations de retraite que recevront les salariés en fonction des années de service et des taux de salaire.

Pour 2011 et 2012, les taux de cotisation se sont établis à 6,4 % du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension, plus 9,5 % de l'excédent du revenu sur le maximum des gains annuels ouvrant droit à pension.

Les cotisations d'un montant de 85 944 \$ (83 106 \$ en 2011) sont présentées à titre de charges dans l'état des résultats.

10. Obligations locatives et autres engagements

Le Conseil a signé un bail visant des bureaux à louer d'une superficie de 7 670 pieds carrés situés au 24e étage du 1 Yonge Street, à Toronto. Le bail, d'une durée de cinq ans à compter du 15 mai 2007, a été négocié par la Société immobilière de l'Ontario. La superficie louable est passée à 7 717 pieds carrés en raison d'améliorations apportées par le bailleur en vue de respecter les exigences imposées par le Conseil dans le bail. Le loyer est payable mensuellement.

Les dispositions du bail du Conseil prévoient le versement en espèces de 25 \$ par pied carré louable, à titre d'avantages incitatifs relatifs à un bail. Un montant de 192 925 \$ a été reçu et une tranche de ce montant a été amortie afin de réduire les charges locatives pour l'exercice. L'amortissement se poursuivra sur la durée du bail initial.

Le Conseil a renouvelé le bail pour une période supplémentaire de cinq ans allant du 15 mai 2012 au 14 mai 2017. Le nouveau taux net est de 17,00 \$ par pied carré (15,00 \$ par pied carré de mai 2007 à mai 2012).

Les engagements annuels minimaux en vertu des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

10. Obligations locatives et autres engagements (suite)

	Locaux	Matériel de bureau
2012–2013	278 106 \$	8 331 \$
2013–2014	279 973 \$	8 221 \$
2014–2015	279 973 \$	1 279 \$
2015–2016	279 973 \$	_
2016–2017	279 973 \$	_
2017–2018	34 997 \$	_
	1 432 995 \$	17 831 \$

11. Obligations contractuelles

Le Conseil a conclu des contrats pluriannuels avec des chercheurs en milieu universitaire, en vertu desquels les projets à effectuer et les paiements prévus s'échelonneront sur plusieurs années jusqu'en 2015. Les montants liés à des services de recherche qui n'ont pas encore été rendus s'établissent comme suit :

	Contrats de recherche
2012–2013	1 342 538 \$
2013–2014	608 138 \$
2014–2015	108 869 \$
	2 059 545 \$

12. Chiffres correspondants

Les montants de l'exercice précédent qui étaient auparavant inclus dans la catégorie Administration des charges ont été reclassés dans les charges liées à la gouvernance et à la recherche d'un montant de 82 745 \$ et de 586 794 \$, respectivement, afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. En outre, un montant de 155 450 \$ a été reclassé des charges liées à la gouvernance aux charges liées à la recherche afin que la présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

VISITEZ LE SITE WEB À HEQCO.CA

1, rue Yonge, bureau 2402 Toronto (ON) M5E 1E5 Canada Tél : (416) 212-3893 Téléc : (416) 212-3899

E-mail: info@heqco.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 ISSN 1920-4116

